

## L'ÉLECTRICITÉ VERTE : UN LEVIER DE CRÉATION DE RICHESSE ÉCORESPONSABLE POUR LE QUÉBEC

**Montréal, 14 juin 2022** – Le contexte énergétique mondial évoluera de façon marquée au cours des prochaines années, tant en raison des transformations structurelles des économies, renforcées par la pandémie de COVID-19, que des objectifs de réduction des gaz à effet de serre auxquels se sont engagés la plupart des pays pour contrer le réchauffement climatique. Le Québec n'échappe pas à ces grandes tendances. Son secteur de l'électricité sera notamment confronté à d'importants défis car cette source d'énergie se retrouve aux confins de deux grandes priorités collectives : la lutte aux changements climatiques et la création de richesse.

C'est sur cette toile de fond, que l'Institut du Québec (IDQ) a voulu apporter sa contribution à la vaste réflexion collective qui s'amorce actuellement en brossant un portrait de la situation de l'énergie électrique au Québec à l'horizon 2045 et en proposant des critères pour faire en sorte que l'allocation des blocs d'électricité se fasse de la façon la plus judicieuse et écoresponsable possible.

Intitulée *L'électricité renouvelable, un levier de création de richesse écoresponsable pour le Québec*, cette analyse réalisée par Alain Dubuc, conseiller stratégique à l'IDQ, en collaboration avec Daniel Denis, économiste et expert en développement économique, a été financée en partie par l'Association de l'aluminium du Canada (AAC). Avec ce rapport, l'IDQ souhaite fournir un cadre d'analyse aux décideurs et mettre de l'avant l'importance d'entreprendre un dialogue public ouvert, transparent et basé sur des données probantes, afin de déterminer quels sont – et seront – les meilleurs usages de l'électricité propre produite par le Québec, une ressource qui sera de plus en plus convoitée.

### **Contexte énergétique : moins de surplus mais pas de pénurie à l'horizon**

Selon des analyses commandées pour les fins de ce projet par l'AAC et produites par Pascal Cormier, économiste en énergie (PCEE) et par Energyzt, une firme américaine spécialisée en énergie, bien qu'un resserrement entre l'offre et la demande d'électricité pourrait survenir à la fin de la présente décennie, il ne devrait pas y avoir de pénurie d'électricité au Québec à l'horizon 2035. À plus long terme, soit à partir de 2035, les efforts de décarbonation devraient exercer des pressions supplémentaires significatives sur la demande en électricité. Si le rythme et la vitesse de cette évolution demeurent de grandes inconnues, cette tendance de fond milite pour une préparation et une planification des diverses options potentielles quant aux sources additionnelles d'approvisionnement en électricité.

« Malgré une marge de manœuvre plus limitée qu'autrefois, Hydro-Québec devrait, selon notre analyse, pouvoir déployer progressivement les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des citoyens et des entreprises en optimisant son réseau, en accélérant certains projets ou en recourant davantage aux importations, affirme Alain Dubuc, auteur du rapport. Le resserrement entre l'offre et la demande d'électricité que le Québec pourrait vivre d'ici la fin de la décennie découle principalement d'importants contrats fermes et de long terme que la

société d'État a conclu avec les États du Massachusetts et de New-York. Or, comme ces contrats pourraient limiter la souplesse dont bénéficie Hydro-Québec pour répondre aux besoins du Québec, si l'entente avec le Massachusetts venait à avorter, il faudrait percevoir cette éventualité non pas comme un échec, mais plutôt comme l'occasion de regagner de la marge de manœuvre. »

Les rapports d'experts indiquent également que le Québec ne devrait pas être confronté à une explosion des prix de son électricité au cours des prochaines années. On observera toutefois une pression à la hausse, particulièrement autour de 2030-2035. Les nouveaux approvisionnements en électricité qui seront plus coûteux resteront marginaux, puisque le Québec pourrait compter sur plusieurs nouvelles sources d'approvisionnement à 6,5 ¢/kWh ou moins (auquel il faut ajouter les coûts de transport et d'équilibrage dans certains cas).

### **Un cadre d'analyse pour maximiser les retombées économiques**

Ce nouveau contexte énergétique exigera donc prudence et discernement pour l'allocation des blocs d'électricité et demandera, par conséquent, d'établir un cadre clair pour prioriser l'attribution de ces blocs.

Dans cet esprit, le rapport propose des critères pour identifier les utilisations les plus porteuses pour la création de richesse et la décarbonation. On y présente une comparaison entre cinq secteurs considérés comme de forts utilisateurs d'électricité au Québec ou des filières en forte croissance qui font l'objet de stratégies gouvernementales, soit l'aluminium, les exportations, la serriculture, les centres de données et l'hydrogène vert.

Deux approches ont été utilisées pour mesurer cet apport. Dans un premier temps, les experts ont déterminé l'impact sur le PIB d'une utilisation de l'électricité par ces cinq filières à partir de simulations réalisées avec un modèle dynamique de l'économie québécoise. « Cet exercice a révélé que la transformation de l'électricité en sol québécois génère plus de richesse économique pour la société que la simple exportation de cette ressource, déclare Daniel Denis. L'impact des différentes filières qui consomment de l'électricité pour des activités en sol québécois peut, par ailleurs, varier beaucoup d'un secteur à l'autre, d'où l'importance de bien définir les critères d'attribution des gros blocs d'énergie propre du Québec. »

La seconde approche consiste à évaluer les impacts au-delà des retombées économiques traditionnelles et de la simple création d'emploi, en identifiant d'autres critères pour s'assurer d'en couvrir toutes les dimensions importantes. Ainsi, treize critères ont été retenus afin de déterminer si le développement d'une filière peut contribuer à la croissance de la productivité et du niveau de vie au Québec. Cette double analyse confirme, elle aussi, que les activités qui assurent une plus grande valeur ajoutée pour le Québec renforcent l'effet levier de l'électricité dans le développement économique. « L'effet structurant des différents secteurs industriels plus énergivores en électricité peut diverger d'un domaine à l'autre et doit être pris en considération lors des choix d'allocation qui sont ou seront faits », ajoute Daniel Denis.

### **Des pistes pour évaluer les impacts sur la décarbonation**

Au-delà des critères économiques, il est fondamental d'intégrer au processus décisionnel l'impact des industries sur le plan de la décarbonation. L'analyse, qui mesure les tonnes de carbone réduites par l'utilisation des MWh d'électricité, met en relief le fait que les principales répercussions de l'utilisation de l'électricité sur la décarbonation se réalisent surtout à l'extérieur des frontières du Québec, ce qui exigera l'établissement d'un cadre clair pour distinguer les effets de la décarbonation domestique de ceux qui sont transnationaux. Elle apporte aussi un

éclairage sur l'impact plus important de l'électrification des transports dans la décarbonation au Québec.

Enfin, le rapport souligne aussi que, comme l'électricité produite dans la plupart des autres pays affiche un contenu carbonique plus élevé que celle du Québec, qui est zéro carbone, tout investissement étranger au Québec représente donc un gain « automatique » pour l'entreprise. De la même façon, les produits québécois exportés remplaceront en général des produits moins sobres en carbone. Mais si le Québec veut pleinement utiliser son électricité comme outil dans la décarbonation, il doit aller au-delà de la recherche de ces gains automatiques et privilégier plutôt des utilisations qui auront une réelle valeur ajoutée, comme une contribution additionnelle à la décarbonation – par exemple, les exportations d'électricité qui facilitent le développement de l'éolien aux États-Unis, la légèreté de l'aluminium qui réduit les émissions de GES des véhicules – ou encore le développement de technologies, comme dans l'électrification des transports ou l'hydrogène vert.

-30-

#### **Pour en savoir plus**

Téléchargez le rapport [L'électricité renouvelable, un levier de création de richesse écoresponsable pour le Québec](#) (version abrégée)

Une [version longue](#) est aussi disponible.

#### **À propos de l'Institut du Québec**

L'Institut du Québec est un organisme à but non lucratif qui publie des recherches et des études sur les enjeux socioéconomiques contemporains du Québec. Il vise à fournir aux autorités publiques, au secteur privé et à la société civile les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique et prospère.

institutduquebec.ca | @InstitutduQC

Source :

Liette D'Amours

Responsable des relations avec les médias

514 649-2347

liette.damours@comredac.com